

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) à La Trinité de Réville, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 22 juin 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 13

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL ADELÉE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme GOETHEYN, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Pouvoirs : Mme BLOTIERRE a donné pouvoir à Mme VATINEL, M. PENVEN a donné pouvoir à M. GRIHAULT.

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Pôle Initiatives Jeunes – Bourse au permis de conduire : Conventions entre le CIAS et les bénéficiaires et conventions entre le CIAS et les auto écoles partenaires

PJ : Modèles de convention

Monsieur le Président rappelle que le Pôle Initiatives Jeunes du C.I.A.S met en place le dispositif de "bourse au permis de conduire" pour les jeunes du territoire âgés de 18 à 25 ans. Le P.I.J., après étude des demandes lors d'une commission interne, octroi un cofinancement qui varie entre 50% et 80% du coût du permis de conduire, sous couvert de la passation d'une convention avec les jeunes (cf. modèle de convention en pièce jointe). En contrepartie, les jeunes bénéficiaires s'engagent à réaliser une action de bénévolat.

Monsieur le Président précise que ce dispositif ne fonctionne qu'avec les "auto-écoles partenaires" du territoire qui ont accepté de passer une convention avec le C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (cf. modèle de convention en pièce jointe).

Par conséquent, pour permettre le bon fonctionnement de ce dispositif, il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les conventions nécessaires entre le C.I.A.S. et les jeunes bénéficiaires ainsi qu'entre le C.I.A.S. et les auto-écoles partenaires ; aussi bien pour une mise à jour des données sur des conventions déjà existantes que pour la passation de nouvelles conventions.

Le Conseil d'Administration, après avoir oui et délibéré, à l'unanimité :

- ↪ Approuve les modèles de convention ci-avant énoncés.
- ↪ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les conventions nécessaires entre le C.I.A.S. et les jeunes bénéficiaires ainsi qu'entre le C.I.A.S. et les auto-écoles partenaires ; aussi bien pour une mise à jour des données sur des conventions déjà existantes que pour la passation de nouvelles conventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20170629-17D056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2017